



Département du Calvados
Commune de CORMELLES LE ROYAL
Mairie : 20, rue de l'Eglise
14123 CORMELLES LE ROYAL

Conseillers en exercice : 25 Conseillers présents : 21 Votants : 24	Séance du 27 juin 2022
Date de la convocation : 21 juin 2022	

CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-sept juin à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie GUILLEMIN, Maire.

Présents :

M. Jean-Marie GUILLEMIN, Mme Sophie OBLIN-POMMIER, M. Didier LIZORET, Mme Fabienne MOREL, M. Mustapha MZARI-ROSSI, M. Pierre JUNQUA, Mme Isabelle GERME, Mme Claude FRÉMIN, M. Philippe BERARDI, M. Bertrand LANGRAND, Mme Anne-Marie ARANDA, M. Hervé ROSE, M. Laurent EUDE, M. Francis MÉNARD, Mme Maryline CHAUCHIS-ARDAENS, M. Valéry DELAGE, Mme Ymen FARHAT, Mme Véronique LEVILLAIN, M. Jérôme PIERRE, M. Damien GUINEHEUX, Mme Aurélie BARRÉ-RIBET.

Pouvoirs :

Mme Pascale BOURSIN à M. Jean-Marie GUILLEMIN
Mme Aude LE CAM à M. Mustapha MZARI-ROSSI
Mme Rachel LOPEZ à M. Pierre JUNQUA.

Absent excusé :

M. Florent ANDRÉ.

Secrétaire :

M. Francis MÉNARD, désigné à l'unanimité par les membres du conseil municipal.

Delib20220811

OBJET : Commission du personnel - Modification du tableau des emplois communaux

Sur proposition de la commission du personnel, le conseil municipal,

Après avoir entendu Monsieur le Maire :

- proposer l'avancement de grade d'un agent qui remplit les conditions statutaires suite à la réussite d'un examen professionnel, pour accéder au grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe
- proposer la promotion interne et l'inscription d'un agent sur la liste d'aptitude au grade de technicien,
- proposer de pourvoir des postes en CDD sur des emplois d'adjoint d'animation,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- de supprimer les postes suivants à compter du 1^{er} octobre 2022 :

Poste n°233	Agent de maîtrise principal	Créé par délibération du 26/01/2015
Poste n°276	Adjoint technique	Créé par délibération du 29/04/2019

- de créer :

- ✓ 1 poste de technicien à TC
- ✓ 1 poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à TC
- ✓ 2 postes d'adjoint d'animation contractuel (3-2^o besoin saisonnier) à 31/35^{ème}
- ✓ 1 poste d'adjoint d'animation contractuel (3-2^o besoin saisonnier) à 29/35^{ème}
- ✓ 1 poste d'adjoint d'animation contractuel (3-2^o besoin saisonnier) à 26/35^{ème}.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois suivant sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Suivent les signatures,
Pour extrait certifié conforme,
Cormelles le Royal, le 30 juin 2022

Le Maire,



Jean-Marie GUILLEMIN